

Feld, Werner J.; Jordan, Robert S., et Hurwitz, Leon, *International Organizations. A Comparative Approach*, New York, Praeger Publishers, Coll. « Praeger Special Studies », 1983, 354 p.

Guy Gosselin

Volume 15, numéro 3, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701714ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701714ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gosselin, G. (1984). Compte rendu de [Feld, Werner J.; Jordan, Robert S., et Hurwitz, Leon, *International Organizations. A Comparative Approach*, New York, Praeger Publishers, Coll. « Praeger Special Studies », 1983, 354 p.] *Études internationales*, 15(3), 639–640. <https://doi.org/10.7202/701714ar>

lution qui s'accélère et il est surprenant, par exemple, que la nouvelle convention des Nations Unies sur la vente internationale signée à Vienne en 1980 fasse seulement l'objet d'une allusion rapide alors que la France l'a ratifiée. Mais il est vrai qu'elle n'est pas encore en vigueur. Par contre, les développements forts récents provoqués par les nationalisations ont été l'objet d'analyses plus fournies.

Il s'agit donc plus que d'une mise à jour et l'ouvrage est indispensable pour tous ceux qui ont besoin d'informations adéquates sur le droit international privé français et européen. Par contre, il faut bien avouer que le temps d'un remaniement plus complet semble venu. Certains développements paraissent un peu dépassés et il faudrait envisager une refonte de quelques parties afin d'en adapter le plan à une matière qui s'est profondément modifiée. Le succès dont témoigne cette 7^{ème} édition est largement mérité et se maintiendra sans aucun doute avec des effets en ce sens.

Alain PRUINER

Faculté de droit
Université Laval, Québec

FELD, Werner J.; JORDAN, Robert S., et HURWITZ, Leon, *International Organizations. A Comparative Approach*, New York, Praeger Publishers, Coll. « Praeger Special Studies », 1983, 354 p.

Ce nouveau manuel sur les organisations internationales attire l'attention par son titre et par ses auteurs. L'approche comparative annoncée par le titre apparaît, en effet, comme une caractéristique assez rare. D'autre part, les auteurs, et particulièrement Feld et Jordan, ont beaucoup écrit sur ce sujet, le premier mettant l'accent sur les organisations non gouvernementales et sur l'Europe de l'Ouest, le second sur l'administration internationale.

L'analyse comparative conduite par les auteurs procède par questions et c'est à l'intérieur de chaque chapitre que s'établit d'abord la comparaison des organisations internationales. Le contenu du manuel est ordonné autour

de trois questions fondamentales qui sont aménagées en huit chapitres. Les trois questions sont: pourquoi des organisations internationales sont-elles créées? comment accomplissent-elles leurs tâches? et jusqu'à quel point réalisent-elles les objectifs pour lesquels elles furent établies au départ? Le chapitre 1 examine diverses conceptualisations des rôles et fonctions des organisations inter-gouvernementales (OIG). La création des OIG est l'objet du chapitre 2 tandis que les chapitres 3 et 4 présentent successivement les aspects institutionnels et bureaucratiques ainsi que les processus par lesquels se prennent les décisions et s'élaborent les politiques. L'allure générale de ces premiers chapitres apparaît plutôt conforme au contenu habituel de ce type de manuel.

Le chapitre 5 présente une plus grande originalité en examinant les interactions des OIG avec leurs États membres et avec les autres OIG sous l'angle des objectifs de politique interne et de politique étrangère poursuivis par les États. En d'autres mots, ce chapitre considère les OIG comme des instruments des politiques nationales. L'originalité marque également le chapitre 6 en ce sens qu'il est entièrement consacré au rôle des organisations internationales non gouvernementales (OING) dans le processus de décision des OIG. Dans le chapitre 7, par ailleurs, les auteurs analysent le concept de régime international, dont l'usage se répand rapidement, en le situant par rapport à celui d'OIG. Enfin, le chapitre 8, très court, sert de conclusion en évaluant le succès ou l'échec des OIG par la qualité de l'accomplissement de leurs tâches dans le passé, le présent et le futur.

À l'exception du premier et du dernier, tous les chapitres sont construits d'une manière identique. Les premières pages servent à exposer les concepts et les propositions que les auteurs avancent pour l'analyse de la dimension qui est traitée dans le chapitre. Si les auteurs ne développent pas de théorie nouvelle sous ce rapport, ils éveillent l'intérêt par la présentation qu'ils font des éléments théoriques existants empruntés aux approches structurelle-fonctionnelle, décisionnelle, historique et juridique. Cet intérêt vient de la façon dont ils posent les questions et de l'aménagement

des éléments théoriques existants qu'ils proposent pour y répondre. Il s'agit là d'une démarche simple et claire mais qui stimule beaucoup l'intérêt. Cependant, au chapitre 5, le lecteur demeure plutôt insatisfait car, si la question de l'interaction entre une OIG et ses États membres est souvent négligée dans les autres manuels comme le soulignent eux-mêmes les auteurs, elle ne reçoit pas un traitement très élaboré dans celui-ci. Un meilleur traitement s'imposant d'autant plus, à mon avis, que le postulat à la base de ce manuel pose les OIG comme des instruments à la disposition des États et non comme des acteurs plus ou moins autonomes.

La seconde partie des chapitres 2 à 7 est constituée d'une série d'études de cas servant à illustrer le type d'analyse suggéré en première partie. Ces études de cas occupent la plus grande place à l'intérieur de chaque chapitre et représentent le deuxième point d'intérêt majeur de ce manuel. La valeur illustrative des cas ne se manifeste peut-être pas toujours avec une égale clarté à chaque fois. Néanmoins l'intérêt qu'ils offrent est réel et, quand on les considère globalement, cet intérêt est largement assuré sous d'autres aspects. L'un de ceux-ci tient à la variété des OIG desquelles sont tirés les cas et qui réalise le plus concrètement l'approche comparative annoncée. L'intérêt des cas vient encore de la très large place qui est faite aux activités qui ne relèvent pas d'abord du domaine de la sécurité et des conflits. Cet intérêt découle aussi de l'actualité des cas choisis et, par conséquent, de la description de l'état dans lequel se trouvent les organisations internationales retenues au moment où est rédigé le manuel. L'actualité de l'information n'est cependant pas sans faille comme on peut malheureusement le constater à la page 87 où il est écrit que la composition de l'organe exécutif de l'OIT est de 40 membres plutôt que de 56, celui de l'OACI de 27 plutôt que de 30 et celui de l'Unesco de 24 plutôt que de 45. Enfin, il est fréquent qu'une même OIG soit analysée par le biais d'études de cas différentes, elles-mêmes servant d'illustration à des questions différentes. Il en résulte une présentation globale, diversifiée et nuancée, une image très juste, du phénomène de l'organisation internationale à l'heure ac-

tuelle. C'est là un résultat manifeste de la longue expérience et des nombreux travaux des auteurs.

Par ailleurs, la qualité didactique de ce manuel est rehaussée par de nombreux tableaux, graphiques et annexes qui résument justement, illustrent clairement et complètent utilement. Le manuel ne comporte pas de bibliographie en tant que telle. Les auteurs expliquent (p. 8) qu'ils ont préféré amplifier les notes de référence aux sources citées de manière à y inclure les autres références considérées importantes pour élargir ou approfondir l'étude de la question. Cela constitue un élément didactique intéressant du fait que les références additionnelles sont liées à un aspect spécifique d'une question.

Voilà, en conclusion, un manuel bien fait offrant une introduction simple, claire et tout à la fois nuancée aux organisations internationales actuelles. La distinction et la jonction des concepts et des études de cas produisent d'heureux résultats et sans doute l'attrait principal du volume.

Guy GOSSELIN

*Département de science politique
Université Laval, Québec*

MACDONALD, R. St.J. et JOHNSTON, D.M. (sous la direction de) *The Structure and Process of International Law: Essays in Legal Philosophy, Doctrine and Theory*. La Haye-Boston, Lancaster-Martinus Nijhoff, 1983, 1242 p.

Cet ouvrage constitue une longue et intéressante réflexion sur le droit international public, d'universitaires et fonctionnaires, sous la direction de deux professeurs de l'Université Dalhousie de Nouvelle-Écosse, Ronald St. J. Macdonald, également juge à la Cour européenne des droits de l'homme, et Douglas M. Johnston. Si la direction est canadienne, les contributions sont véritablement internationales, du Nord comme du Sud, de l'Est et de l'Ouest, tout au long des 1242 pages de cette somme.